

Rencontre « Arts et aménagement des territoires »

Vendredi 15 juillet 2016

Organisée à l'occasion du festival Scènes de rue, la rencontre à Mulhouse est une étape du tour de France de présentation du plan-Guide « Arts et Aménagement des territoires ».

En présence des acteurs mulhousiens, dont **Jean Rottner**, maire de la ville et aussi président de la Fédération des agences d'urbanisme, les échanges avec **Pascal Ferren** (pOlau – pôle des arts urbains), **David Demougoet** (Bien urbain – Juste ici, Besançon), **Gwénohé Jezequel** (Bureau Cosmique, Rennes), **Benoît Gasnier** (à l'envers, Rennes), ont permis d'explorer une autre approche d'aménagement de l'espace public voire du territoire.

Une démarche qui fait le lien entre le patrimoine et les manifestations culturelles : l'urbanisme culturel/créatif émerge. La culture est ainsi créatrice d'activités et de richesses économiques et sociales.

Recenser des initiatives à la croisée de la création artistique et des enjeux d'aménagement

Le pOlau, maître d'œuvre du plan guide

Le pOlau – pôle des arts urbains est une structure de recherche, d'expérimentations et de ressources « arts et villes », créé en 2007 à Saint-Pierre-des-Corps par Maud Le Floc'h, urbaniste-scénariste.

Il intervient en tant, d'une part, qu'incubateur ou producteur de projets artistiques liés à l'aménagement du territoire ; d'autre part, au titre d'urbaniste spécialisé en stratégies culturelles auprès de commanditaires publics ou privés.

Qu'est-ce que le plan-guide ?

Le Plan-Guide « Arts et Aménagement des territoires » est une étude nationale réalisée en 2015 pour le ministère de la Culture et de la Communication – DGCA, par le pOlau-pôle des arts urbains. Pour réaliser cette étude, le pOlau s'est basé sur son expérience de près de dix années d'accompagnement de projets artistiques et urbains. Le résultat est un outil inédit, un Plan-Guide évolutif, qui livre l'analyse et le repérage de plus de 300 initiatives en France et au-delà, ainsi que des pistes de réflexions et d'actions en matière de ré-outillage artistique et culturel des territoires.

Le domaine de la création artistique développe des œuvres où l'usage de l'art est privilégié. Parallèlement la production de la ville et du territoire est à la recherche d'outils innovants permettant une meilleure appropriation d'un projet.

Un plan guide pour qui ?

Il a été conçu autant pour les créateurs artistiques que les acteurs urbains, tant au niveau de la maîtrise d'ouvrage que de la maîtrise d'œuvre.

Pour plus d'informations : polau.org/ressources/tour-de-france-de-presentation-du-plan-guide

Les expériences créatives sur un territoire, quels sont les points de vue des acteurs et des collectivités ?

Les acteurs artistiques « souffrent » d'un manque de reconnaissance

Le retour d'expérience des personnes présentes autour de la table montre que des projets de ce type interpellent autant les institutionnels que les habitants. Les échelles d'intervention sont différentes et répondent à plusieurs objectifs :

- investir et faire vivre un lieu
- créer des liens entre les personnes (habitants, performeurs, acteurs du projet, ...) permet aussi l'appropriation du projet par ceux qui vont le vivre
- créer des liens autour du projet : communication, le faire rayonner, ...
- tester, expérimenter afin de faire les bons choix.

Pour **Gwénéolé Jezequel**, les interventions ne sont pas rémunérées à hauteur du temps passé. Il faudrait que ces actions soient intégrées dans le processus du projet.

Benoît Gasnier, de par son expérience au Danemark, renchérit sur cet aspect. Le travail effectué avec les habitants a remis en cause le projet du maître d'œuvre. Il l'a ensuite repris en prenant en compte les propositions des habitants. Une concertation bien menée en amont du projet éviterait ces revirements de projet.

Les intérêts des artistes évoluent. La démarche artistique en tant que telle est aussi importante, voire plus, que l'œuvre finale. Les artistes peuvent contribuer à des projets publics sans risque.

Des acteurs institutionnels intéressés par une autre manière de créer du projet

Les espaces publics représentent un enjeu croissant pour les habitants, commerçants, artistes, etc.

La Ville de Mulhouse, dans le cadre des études urbaines pour le quartier Drouot, a la volonté de travailler avec les habitants sur l'aire de jeux. Le cahier des charges pour recruter un bureau d'études a été rédigé dans ce sens : concertation et intégration artistique dans le cadre de l'ANRU. Ce type de démarche permet de faire exprimer les habitants sur leurs attentes en matière d'aménagements mais aussi de quelle manière ils peuvent prendre part à la réalisation.

Et pour les documents de planification réglementaires, est-il possible de travailler de cette manière ? **Pascal Ferren**, dont le parcours professionnel est passé par l'agence d'urbanisme de Lyon, a expérimenté cette manière de faire dans le cadre d'un projet local d'urbanisme (PLU).

Des questionnements pour une collaboration entre artistes et collectivités

- Quels modes de gouvernance et de collaboration entre collectifs d'artistes, services et autres acteurs ?
- Comment approcher ces évolutions de collaborations dans le cadre de l'aménagement du territoire ?
- Comment réduire le décalage de langages et de temporalité entre les collectivités et les artistes ?
- Quelle adéquation trouver pour travailler ensemble ?

Et demain ...

Les champs d'exploration sont vastes. Que ce soit une intervention ponctuelle ou une réflexion urbaine, les collectivités disposent maintenant d'un outil de références pour explorer d'autres manières de construire un projet.

Le Bloc Notes de l'Agence, édité et imprimé par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 avenue de Colmar, 68 200 Mulhouse

Rédaction : Catherine HORODYSKI et Nathalie SABY

Date : Août 2016

*Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et
référence exacte*

